

Benedetto Adriano Prodi²

On ne peut lire sans sourire
d'une colère aussi patriotique
que la sortie violente qu'un
auteur florentin du 15^{ème}
s., Benedetto Dei, fait,

C. B. Depping:
~~Commerce~~
Entre l'Europe
et l'Europe
Paris 1830
T. I. 2. 237

dans sa Chronique, contre les Vénitiens,
qui avaient parlé avec mépris des
marchands de Florence.

« Sachez, s'en est-il, que nous avons à
Florence deux corporations plus respec-
tables et plus riches que celles de
votre ville de Venise; ce sont celles
des fabricans de lainage et de draperies
ou le sont à la cour de Rome, à celle
de Naples, à Sicile, à C/p., à Pétra, à Scio,
à Burza, à Gallipoli, à Salonique,
à Andrinople et ailleurs, où les
Florentins envoient leurs draps, et où ils
ont des banques, des fonderies, des factoreries,
et des consulats. »

(voyez l'extrait de sa Chronique, parmi les
documents, no 7, du volume II de Pagnini:
Della Decima e delle altre gravanze)

Beyc 901

Adriano's 287a

1454. v. x

Les Vénitiens avaient été surpris à Cyp (nazi
in à yon 1453) les armes à la main....
de vainqueur les traita en ennemis malheureux.

C. B. Depping:
Commerce
de vant -
Europe
Paris 1830
T. II 2, 218

Coup d'autant plus sensible pour la république
de Venise, que Gènes restait en possession
de son faubourg de Galata, et pouvait continuer son
commerce dans la mer Noire.

Venise résolut d'en finir avec l'ennemi le plus redou-
table, et se hâta en conséquence d'envoyer un négoc-
iateur auprès du sultan, pour obtenir la paix et quelques
stipulations favorables au commerce.

A force d'instances et de négociations, la paix fut
enfin conclue, et le sultan expédia pour les Vénitiens,
un diplôme, comme il avait fait pour Gènes.

Dans cet acte il jure, qu'il vivra en paix et en amitié
avec l'illustre et excellente seigneurie de Venise;
il confirme le traité conclu auparavant à Andrinople;
il accorde ou laisse aux Vénitiens la faculté de com-
mercer librement dans tout l'empire.

(Pax cum imperatore Turcorum, du 15 avril 1454;
parmi les documents du tom. VIII de Marin, Storia del
commercio de' Veneziani.)